

Anne-Elisabeth Nobs, Syndique de Corminbœuf/FR

«Une chouette commune conviviale»

Sise en pleine campagne à dix minutes en voiture ou en bus de la capitale fribourgeoise, Corminbœuf a longtemps accueilli dans une vaste zone résidentielle des habitants qui souhaitent vivre à la campagne, mais à proximité des services d'une ville moyenne. Aujourd'hui, cette commune sarinoise voit la densification de ces zones et s'inscrit dans l'évolution démographique importante que connaît le canton de Fribourg. Sa Syndique, Anne-Elisabeth Nobs, nous parle de cette commune où il fait bon vivre.

- Madame la Syndique, comment a débuté votre engagement en politique communale?

- En tout premier, je me suis trouvé au Comité de l'école maternelle, il y a longtemps! En 1998, le petit dernier de mes six enfants venait de naître, et on m'a demandé de venir dans la Commission scolaire communale, que j'ai présidée. Puis j'ai été élue au Conseil communal en 2006 avec le dicastère des écoles. En 2011, on m'a confié les finances et en 2017, après la fusion avec Chésopelloz, j'ai repris la syndication.

- Si c'était une personne, comment se porterait la commune de Corminbœuf aujourd'hui?

- Elle se porterait bien! C'est une belle commune, qui grandit mais, contrairement à l'impression que cela peut donner, qui grandit gentiment. Elle n'explose pas. En 1982, on a fêté le millième habitant, en 2006 le 2000^e et en 2016 le 2500^e. Avec la fusion, on a accueilli 120 habitants de plus et nous ne sommes pas encore à 3000 habitants.

- L'objectif de 3000 habitants c'est pour quand?

- On s'y attend depuis deux ans, avec les nouvelles constructions, mais ce palier n'est pas encore atteint. Il y a un équilibre entre ceux qui quittent la commune et ceux qui y arrivent. J'imagine quand même que nous devrions arriver à 3000 Corminoises d'ici la fin de l'année.

VINCENT MURITH



Anne-Elisabeth Nobs.

- Quel est le profil des nouveaux habitants?

- Il y a un peu de tout: des jeunes, des familles, des personnes plus âgées. Par exemple, il y a des aînés qui achètent de petits appartements et vendent leurs maisons pour construire à la place d'autres bâtiments. Il y a aussi des jeunes qui ont grandi à Corminbœuf, qui l'ont quitté, et qui reviennent s'y installer avec leur nouvelle famille. C'est une chouette commune!

- Actuellement, les zones résidentielles type villas sont-elles appelées à se densifier?

- C'est exactement ce qui va se passer. Ces zones villas, que l'on appelle résidentielles à faible densité 1, qui passent à un indice

brut d'utilisation du sol (IBUS) supérieur, en zone à faible densité 2, dans notre Plan d'aménagement. L'indice d'occupation du sol a aussi été augmenté. Sur une parcelle de 1000 m², on pouvait construire 250 m², aujourd'hui 400 m², avec un IBUS de 0,75, ce qui offre la possibilité de construire davantage. Cela donnera ainsi l'option de construire soit deux villas, soit un petit immeuble de trois appartements. Une maison va, par exemple, être prochainement démolie pour bâtir deux appartements à la place. Cela se fait petit à petit mais il y a de nombreux endroits où l'ancienne maison familiale est soit transformée avec une partie ajoutée, soit démolie et remplacée par un petit immeuble.

- Ces constructions plus denses suscitent-elle beaucoup d'oppositions?

- Dans les quartiers où ces transformations sont intervenues, j'ai vu extrêmement peu d'oppositions. En revanche, dans le centre du village, le long de la route cantonale, il y a eu un peu plus d'oppositions. La densification en front de rue suscite des inquiétudes et l'on est en train de réfléchir à comment arboriser ici de façon différente, pour que tout soit plus harmonieux et que l'on n'ait pas que des façades d'immeubles. Nous essayons de garder un caractère paysager agréable et proche de la nature.

- Quelle est la situation immobilière dans votre commune?

- Le Plan d'aménagement communal a été approuvé en 2014. On a harmonisé

le PAL de Corminbœuf et de Chésopelloz suite à la fusion. Le Canton, considérant qu'il s'agissait d'une révision totale et pas d'une harmonisation, l'a approuvé tel quel, avec différentes réserves concernant des dézonages demandés par les autorités cantonales, qui font l'objet de recours, notamment au Tribunal fédéral. Le gros du plan est approuvé et va vers une densification.

PASSER

- De gros projets de construction sont-ils envisagés?

- Il n'y a plus beaucoup de terrains disponibles. Il reste de petites parcelles ici et là. On arrive au bout des possibilités de grandes constructions. C'est pourquoi nous privilégions la densification. Les infrastructures ont été construites pour une population de 3000 à 3200 habitants. Corminbœuf est un peu la réserve «verte» de l'agglomération. La commune



Champêtre et bucolique...

STEEVE LUNCKER-GOMEZ



Des échafaudages couvrent une partie des façades de la tour de Vieusseux.

Plongez dans le monde passionnant de la rénovation énergétique immobilière avec notre événement exclusif!

Que vous soyez un maître d'ouvrage d'utilité publique, une commune, un propriétaire privé ou un professionnel du secteur, découvrez les meilleures pratiques et les dernières actualités en matière de rénovation énergétique du bâti. Rencontrez des experts du secteur professionnel et du monde académique qui apporteront leur vision, leurs conseils et solutions pratiques pour vous accompagner. Explorez des études de cas inspirantes et apprenez des stratégies éprouvées pour transformer vos immeubles sereinement. Ne manquez pas cette opportunité unique de faire passer vos projets de rénovation au niveau supérieur!

Informations pratiques:

- 6^{ème} Journée romande des collectivités pour le logement d'utilité publique «Rénovation énergétique du bâti, cœur de la transition énergétique»
- Date: le 23 mai - de 8h00 à 15h15
- Lieu: Salle des Remparts - Place des Anciens Fossés 7 - La Tour-de-Peilz
- Inscription et programme détaillé sur notre site web: armoup.ch, rubrique Event
- Renseignements au 021 648 39 00 ou info@armoup.ch



ARMOUP
association romande
des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

membre de :
coopératives d'habitation Suisse
fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique



possède aussi des zones industrielles et mixtes, mais qui sont actuellement occupées, sans possibilité d'extension.

- Quels sont les raisons et les avantages de venir s'installer à Corminbœuf?

- C'est extrêmement calme et c'est la campagne. Il y a de la verdure partout, on fait deux pas, on est dans les champs et la forêt et, en même temps, on a une excellente liaison de transport public en bus: en dix minutes, on est en ville de Fribourg, avec une cadence horaire de quinze minutes. On est à la campagne, mais on est en ville! Le seul bémol, c'est la route cantonale qui traverse le village; il y a un trafic de transit. Nous avons essayé de modérer ce trafic dès les années nonante. Quoi

qu'il en soit, il faut permettre aux gens de bouger. Corminbœuf offre énormément de chemins piétonniers et de parcours à thème dans la forêt. Le projet de TransAglo, un axe de mobilité douce sous forme d'une grande piste cyclable et piétonne entre Guin et Avry-sur-Matran, est déjà en partie construit. Il y a un deuxième projet pour relier Corminbœuf à Marly. Les pistes cyclables réalisées sont très utilisées par les citoyens. Autres avantages: une fiscalité correcte, des possibilités de crèches et d'accueil extra-scolaire, de jolies salles de classes. Il y a plusieurs sociétés locales sportives et culturelles. Il existe une vraie vie villageoise. Beaucoup d'événements sont organisés par la population: petit marché, course aux œufs, etc.

- La Commune envisage-t-elle de construire ou d'agrandir des infrastructures?

- Citons un projet de deuxième halle multisports, qui va démarrer en juillet, et la réhabilitation de l'ancienne halle de gym et de l'ancien local des pompiers. C'est un gros projet pour Corminbœuf. On devra aussi réaffecter certaines salles de classe d'école et cette question est à l'étude. Notre accueil extra-scolaire est plein, avec 96 enfants à midi. Il faudra peut-être envisager de l'agrandir. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR LAURENT PASSER

LEOSKA
design



Av. de la Praille 45 - 1227 Carouge - Tél. +41 (0)22 300 58 78
leoska@leoska.ch - www.leoska.ch

Salles de bains - Carrelage - Hammam - Sauna

Visitez notre showroom, scannez le QR code ci-dessus



ANTIQUAIRE
ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX



Machine à coudre • Manteaux de fourrure (tout état)
Cuivre et étain • Service à vaisselle et de verre Briquet et stylo Dupont, Cartier, Duhnil... • Bijoux or et fantaisie • Mobilier design et art déco • Vase en cristal et patte de verre (Daum, Lalique, Gallé, Baccarat, Saint-Louis ...) • Mobilier (armoire, commode, salle à manger etc ...)
Statue (bronze, marbres, ivoire, corail)
Art asiatique • Horlogeries (pendule, carillon, cartel, carillon)
Instrument de musique (violin, alto, violoncelles piano).
Bagagerie de luxe (Hermès, Vuitton, Chanel etc)
Pièces de monnaie or, argent
Vieux vins et spiritueux (Bourgogne, Bordeaux, Rhône, Cognac, Armagnac)
Billards, tableaux, mobilier de jardin, art africain, armes anciennes, décoration militaire, etc.

N'hésitez pas à me contacter pour une expertise rapide et efficace

Georges Heitzmann
galerieheitzmann@gmail.com

Déplacement gratuit

+41 78 305 15 89